

LE NATIONALISTE

Journal du Dimanche.

"DROIT AU BUT"

ABONNEMENT :

Une piastre par année; strictement payable d'avance.

DIRECTEUR-GÉRANT :

OLIVAR ASSELIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

1437, RUE NOTRE DAME, MONTRÉAL.

TÉLÉPHONE BELL :

MAIN 3237.

Publié par la Cie de Publication du "Nationaliste," à resp. limitée.

Le programme nationaliste

- I. Pour le Canada, dans ses relations avec l'Angleterre, la plus large mesure d'autonomie politique, commerciale et militaire, compatible avec le maintien du lien colonial.
- II. Pour les provinces canadiennes, dans leurs relations avec le pouvoir fédéral, la plus large mesure d'autonomie compatible avec le maintien du lien fédéral.
- III. Adoption, par toute la Confédération, d'une politique de développement économique et intellectuel exclusivement canadienne.

Autour du Bill de la Milice

La "Gazette" d'hier rappelle à l'ordre, en termes très convenables, les journaux qui étaient en train de crier que la députation française est uniquement responsable du bill de la milice. Elle constate que M. Bourassa est le seul député français qui se soit occupé de ce projet de loi et que son attitude aurait pu tout aussi bien être le fait d'un radical anglais.

C'est un symptôme consolant que l'on se décide ainsi à juger de l'attitude des anti-impérialistes à son mérite propre, au lieu de regarder à la couleur de leur sang.

Au cours du débat, M. Puttee, député ouvrier de Winnipeg, a flétri, lui aussi, l'étroitesse d'esprit d'un certain nombre de députés impérialistes. Il est évident, s'est-il écrié, que si M. Bourassa lisait ici les dix commandements, il se trouverait des députés pour les qualifier de déloyaux et d'anti-britanniques, parce qu'ils auraient passé par sa bouche. Eh ! bien, je n'en suis pas : la vérité est la vérité, d'où qu'elle vienne.

On finira bien par admettre que c'est en notre seule qualité de Canadiens, et non pas de Français, que nous réclamons pour notre pays la plus large mesure d'autonomie.

A ce point de vue, le nouveau bill de la milice constitue un progrès sur l'ancien : il affirme plus nettement le caractère purement canadien de notre milice.

Il est regrettable que l'amendement Bourassa, limitant à 50,000 hommes l'effectif de paix, n'ait pas été adopté, puisque aussi bien tout le monde en admettait la justesse.

Mais il faut toujours compter avec le goût du "bluff" et la mollesse des parlementaires. Les députés libéraux qui ont fait la campagne de 1896 au cri d'A bas les fusils ! et qui taxaient de militarisme le pacifique M. Desjardins, n'ont pas jugé à propos de se rappeler leurs déclarations de jadis — même sous les coups de cravache de leur collègue de Labelle.

Une fois de plus, nous admirons la "noble indépendance" de nos députés.

Omer Héroux.

LA RETRAITE DE M. MONET

La retraite de M. Monet privera la vie politique canadienne d'une belle et sympathique figure ; mais elle aura son utilité, si elle fait mieux comprendre au peuple l'insanité des luttes de partis comme elles se font dans notre pays, dans notre province.

Avec du talent, M. Monet a de l'élevation et de la force de caractère. Il est de ceux qui peuvent se tromper, mais qui ne prévariquent jamais. En des circonstances mémorables, et sans pouvoir en attendre d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli, il s'est séparé de chefs qu'il avait longtemps suivis avec une foi aveugle, défendus avec une fidélité voisine du fanatisme. Ces jours derniers encore, à la Chambre qui espérait voir M. Bourassa voter seul pour la limitation de l'effectif de la milice, il criait, avec la crânerie d'un mousquetaire : "Nous sommes trois !"

Et c'est ce brave cœur, ce tribun à la parole acerbe mais loyale, ce citoyen intègre dévoué aux intérêts de son comté et encore davantage à ceux de son pays, qui rentre aujourd'hui dans la vie privée.

A première vue, une telle conduite paraît en désaccord avec le tempérament de M. Monet et indigne de son passé. La comprendront pourtant ceux qui savent qu'à côté d'une organisation conservatrice qui ne désarme pas — qui existe aujourd'hui parce qu'elle existait hier et qui existera demain parce qu'elle existe aujourd'hui, qui aimerait mieux voir le pays perdu que de le voir sauvé par des libéraux, — il y a dans le comté de Laprairie une organisation libérale loyale à M. Monet par respect pour l'autorité des "chefs," mais foncièrement hostile à un homme qui se dit libéral et qui néanmoins se permet de voter contre M. Laurier une fois par année.

M. Monet est sorti victorieux de cette situation en 1900 ; nous croyons sincèrement qu'il valerait encore une fois aux élections prochaines. Il est en-

nuyé et humilié d'avoir constamment à recommencer la lutte contre des adversaires de mauvaise foi ou contre des phénix comme le citoyen Doris. Il en a assez, de faire le chien de berger dans un troupeau obstinément épris de loups déguisés et de chiens croisés.

Les esprits éclairés, en notre province, devraient s'unir pour faciliter aux députés cette indépendance qu'une partie trop considérable du corps électoral considère comme malsaine. Le salut de notre jeune démocratie est là.

Olivar Asselin.

A Saint-Ours

Les conservateurs font aujourd'hui, à Saint-Ours, l'ouverture de leur campagne électorale — pour Ottawa et pour Québec.

MM. Pelletier et LeBlanc doivent y traiter de politique provinciale.

S'il est un terrain sur lequel les conservateurs aient chance de faire la bataille, c'est bien le terrain provincial. Leur popularité n'est pas très grande, mais l'impopularité de M. Parent est phénoménale.

Seulement, le peuple veut savoir à qui et pourquoi il donne son vote.

En matière de colonisation, par exemple, quelle est la politique du parti conservateur — celle de M. Pelletier ou celle de M. Tellier ?

En matière d'exploitation forestière, l'Opposition est-elle disposée à demander l'annulation des concessions, pour défaut d'exploitation dans un laps de temps donné ?

Ce serait le moyen de mettre fin à la spéculation qui se pratique au détriment de notre province, avec la complicité des gouvernants.

Le parti conservateur fédéral se déclare prêt à dénoncer le contrat du Grand-Tronc-Pacifique ; le parti conservateur provincial est-il prêt à dénoncer les arrêtés en conseil par lesquels M. Parent a prétendu nous empêcher de hausser pour dix ans les droits de coupe et la rente foncière ?

Le système de vente des forces hydrauliques est une abomination. L'Opposition est-elle disposée à défendre le régime des baux emphytéotiques ou tout au moins celui de la vente aux enchères, après annonce convenable ?

Les municipalités risquent de tomber sous la coupe absolue des grandes compagnies. L'Opposition est-elle prête à défendre leur autonomie, à assurer, par exemple, à la ville de Montréal le moyen de s'arracher à la tyrannie du syndicat de l'éclairage ?

Que pense l'Opposition de la réglementation des opérations de Bourse ? Est-elle disposée à les frapper d'un impôt spécial ?

Et des relations des provinces avec le pouvoir central, que pense encore l'Opposition ?

Et de la législation ouvrière, du projet de loi sur les accidents du travail ? Nous n'indiquons que quelques points, à la hâte.

MM. Pelletier et LeBlanc auront, s'ils le veulent, l'occasion de faire cette après-midi d'intéressants discours.

Se contenteront-ils de dénoncer M. Parent ?

Omer Héroux.

Le Clergé et la Saint-Jean-Baptiste

Il y a trois mois, dans la "Patrie," je proposais de fêter la Saint-Jean-Baptiste dans nos campagnes par la distribution solennelle des prix décernés aux enfants d'écoles.

Nos compatriotes les plus éminents et tous les journaux de la province ont approuvé cette idée. En vous remerciant de votre encouragement, laissez-moi vous dire, mon cher directeur du "Nationaliste," que je l'apprecie beaucoup.

Vous le disiez dimanche dernier, ma paroisse natale, Saint-Hermas, a célébré cette année la fête nationale selon mes humbles suggestions. En effet, la fête a été belle, simple, pratique. Elle n'a pas coûté un sou à la paroisse. Les orateurs de la circonstance se sont efforcés d'être pratiques, en signalant surtout ce qui nuit au progrès intellectuel et matériel de nos campagnes. Il n'y a pas eu de politique : rouges et bleus ont fraternisé. Il n'y avait certes pas eu de mal à prêcher l'adoption des trois principaux articles du programme nationaliste ; mais, pour éviter tout malentendu, nous avons remis la partie à une autre circonstance.

Plusieurs paroisses ont aussi fêté de cette façon la Saint-Jean-Baptiste, entre autres Saint-Jude, dont le curé me disait dernièrement : "Les enfants, ce jour-là, étaient tous beaux, tant leurs petites figures rayonnaient de joie, de bonheur et d'espérance."

Il se trouve, cependant, quelques rares compatriotes qui hésitent à entrer dans le mouvement. La plupart d'entre eux ont peur que la fête coûte cher : donner un prix, faire construire une estrade, cela demande des sacrifices. Un prix, une piastre ! Une estrade, deux heures de travail ! Cette objection n'a tiendra pas jusqu'au 24 juin 1905.

Un homme éminent et fort respectable m'a posé une autre objection, qui m'a bien surpris, et j'ai dû, pour la comprendre, faire des recherches assez sérieuses. Il disait : "Fêter ainsi la Saint-Jean-Baptiste, n'est-ce pas un empiètement de l'Etat sur l'Eglise ?"

Comment ! me dis-je ; une messe solennelle d'abord, un sermon, la distribution des prix sous la présidence du curé, et ainsi de suite, c'est ce que l'on appelle un excès de laïcisation !

Cette prétention m'énervait. Car je voulais, et je veux encore, par la messe, proclamer qu'un Canadien-Français doit être un catholique pratiquant.

Dernièrement, je lisais, dans un journal européen, un rapport de la Fête de l'Enseignement Primaire, qui a eu lieu à Paris, au Trocadero, le 19 juin. Cette fête est généralement organisée par la Ligue de l'Enseignement.

Tiens ! me dis-je, la voilà l'objection du vénérable M. X. Il me suppose sans doute un impie, un membre ressuscité de la défunte Ligue canadienne de l'Enseignement. Mais pourquoi diable aurais-je proposé la messe ? Peut-être par hypocrisie, et pour arriver mieux plus tard à mon but maçonnique ? L'enfer a tant de ruses !

Un mot d'explication, s'il vous plaît.

La fête des écoles, en France, est organisée pour glorifier l'anniversaire de la fameuse pétition adressée aux Chambres par la Ligue de l'Enseignement et son président, Jean Macé. C'est la glorification de l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque, du triomphe de Gambetta, de Jules Ferry, de Paul Bert.

J'ai proposé une Saint-Jean-Baptiste pour enseigner à l'enfant l'amour de Dieu et du pays, du nom de Canadien et de Catholique. Le Credo, comme nos ancêtres, nous le récitons encore fièrement jusqu'à la fin, nous n'en retranchons pas un mot.

La Saint-Jean-Baptiste, par la distribution des prix, a aussi pour but d'encourager pratiquement l'instruction, de faire apprécier l'école, "premier image de la Patrie." "premier apprentissage de civisme."

Le mouvement va se généraliser ; rien ne peut l'enrayer. En pareille matière, il doit y avoir moyen de marcher, de progresser, de prendre les devants, sans être taxé de libre-pensée.

Le curé ne devrait-il pas se mettre en tête du mouvement dans chaque paroisse ? Quand donc l'Eglise s'est-elle opposée au progrès de la science ?

L'histoire du Canada n'enseigne-t-elle pas que le clergé, qui nous a sauvé du péril, s'est toujours mis, dans le passé, en tête des mouvements patriotiques ? Le clergé d'aujourd'hui n'entreprendra pas de nous faire croire que l'Eglise refuse de s'associer aux nobles clans de la Patrie.

L'enfant d'école sera demain le défenseur de la Patrie et de l'Eglise. Il convient donc qu'il connaisse le passé de sa race, qu'il soit éclairé sur les besoins du présent et de l'avenir, pour pouvoir être à la hauteur de sa mission.

Quant à moi, je continuerai à travailler pour le succès de cette entreprise utile. Pour emprunter un terme de comparaison aux événements du jour, j'aime mieux, par exemple, travailler au perfectionnement de l'école qu'à la défense de lord Dundonald.

Arthur Sauvé.

ECHOS

Le gouvernement fédéral, en apprenant que les citoyens de Montréal demandaient un nouvel hôtel des postes, a mandé à Ottawa, par marconigramme extra-spécial, le génie qui a conçu le plan de la réjouissante baraque dont on flangue en ce moment le palais de justice.

Aux prochaines élections provinciales, le candidat montréalais qui prendra pour programme la démolition de la nouvelle annexe au palais de justice, passera sans opposition.

Le nouveau bâtiment est de ces choses dont l'on dirait avec le poète :

"Le flot qui l'apporta recule épouvanté,"

si l'on avait l'âme poétique de M. Maurice Perreault, et si l'on ne savait qu'il est sorti, non pas des flots, mais du cerveau du député-architecte-ingénieur.

Nous n'avons pas l'habitude de relever les petites erreurs que peuvent commettre nos collaborateurs. L'ami Héroux nous permettrait cependant de protester contre l'"imperatoria brevisitas" qu'il mettait dimanche dernier dans la bouche de M. Parent.

En fait de latin, M. Parent ne sait que "Ego nominor leo."

La Sacrée Congrégation des Rites, convaincue que saint Expédit n'a jamais existé, aurait décidé de le biffer du martyrologe. C'est un rude coup porté aux Petites Annonces de la "Presse."

Les journaux qui ont rapporté la mort du jeune Morgan, de Sorel, semblent insinuer que l'avocat E.-A.-D. Morgan, ancien candidat conservateur dans le comté de Richelieu, fait d'importants travaux de dragage dans le lac Saint-Pierre pour le compte du ministère dont M. Préfontaine est le chef.

Ces travaux sont payés à tant la verge cube ; c'était, paraît-il, le jeune Morgan, employé du gouvernement, qui contrôlait le mesurage.

La "glorieuse incertitude" du droit s'affirme une fois de plus dans la cause de l'ex-officier de police Lapointe contre l'Association de bienfaisance de la police.

Lapointe, ayant démissionné de la position de sous-chef, réclamait une pension mensuelle de \$62.-50. L'Association rejeta cette demande, sous prétexte que la démission n'avait pas été volontaire. La Cour Supérieure décida en faveur du requérant. La Cour d'Appel, se basant sur les termes mêmes de la lettre de Lapointe : "Je regrette d'avoir à vous informer..." cassa la décision de la Cour Supérieure. La Cour Supérieure ne s'étant pas reconnue juridiction en la matière, la cause fut portée au Conseil Privé par les avocats de Lapointe, MM. Beaudin, Cardinal, Lorranger et Saint-Germain, et ce tribunal vient d'autoriser le dernier appel. On dit que l'Association de bienfaisance de la police, qu'elle gagne ou qu'elle perde, devra payer au moins cinq mille dollars de frais, et qu'elle aurait pu régler avec Lapointe moyennant \$4,000.

M. Jean Prévost, mécontent de nos excuses, persiste à nous réclamer cinq cents piastres. Ne dirait-on pas que c'est nous qui l'empêchons d'être ministre ?

Mais alors, ce n'est pas cinq cents piastres que nous lui devons, c'est dix mille !

Certains membres de la commission de police chercheraient à répandre l'impression qu'ils veulent faire chanter M. Legault, qu'ils n'en trouveraient pas de plus sur moyen que les petits communiqués officiels publiés périodiquement par les journaux au sujet de la décapitation toujours "prochaine" du chef.

"Si le Canada ne régit pas les compagnies de chemin de fer, dit le "World," tôt ou tard elles le régiront."

Le groupe espérantiste montréalais, dont l'âme est M. Saint-Martin, a fait reproduire pour l'usage du public canadien le Cours élémentaire d'Espéranto par E. Deligny, avec avant-propos de Th. Cart, professeur agrégé de l'Université de Paris. Cet opuscule sera d'une grande utilité aux personnes désireuses d'apprendre en peu de temps une langue internationale. Il se vend 10 sous, aux bureaux de "La Lumière," 79 rue Saint-Christophe, Montréal.

M. Préfontaine ne serait vraiment pas grand, s'il n'avait des relations "morganatiques."

Le journaliste qui a mêlé à l'affaire Internoscia le nom d'une jeune Canadienne-Française que le plaignant devait, paraît-il, épouser dans quelques jours, a peut-être — et bien inutilement — fait verser beaucoup de larmes. Ces mauvaises actions se paient tôt ou tard ; nous souhaitons à notre confrère de n'avoir pas trop à regretter la sienne.

La "Braise" — toujours elle ! — nous informe que le bébé X. Y. Z., que l'on croyait mort de faim, est mort d'inanition. Les dictionnaires définissent l'inanition : "un affaiblissement considérable des forces, résultant d'une privation partielle ou totale de nourriture."

Pour mettre une touche de gaieté aux événements les plus tristes, il n'y a que la "Braise" ! Aussi, arrive-t-il parfois que des gens meurent joyeusement en la lisant.

Le "général Cargo" et "l'homme de guerre" (man-of-war) de feu la "Minerve" se sont métamorphosés ces jours derniers en "général Staff" et en "général Skirmish" dans les colonnes d'un journal de la rue Saint-Jacques. Grâce à l'arrivée inattendue de ces deux brillants officiers, le gouvernement fédéral n'aura que l'embarras du choix pour le remplacement définitif de lord Dundonald.

Suivant le "Canada," nous pouvons aujourd'hui crier "Vive la France !" sans craindre qu'on nous soupçonne de déloyauté.

Il semble que, pour des gens si sûrs de leur affaire, nous nous donnons bien du mal à proclamer notre liberté.

Ceux d'entre nous qui se sentent de l'enthousiasme le 14 juillet — Dieu merci, ils sont encore nombreux — devraient crier leur "Vive la France !" comme des hommes, sans y épinger une note explicative pour les francophobes. Des gens trop bornés pour comprendre qu'un fils reste toujours plus ou moins attaché à sa mère, ne méritent pas d'explications.

Au cours de la discussion qui a eu lieu au Sénat sur le bill du G.-T.-P., plusieurs sénateurs conservateurs, entre autres MM. Bowell et Ferguson, ont émis le principe de l'exploitation des chemins de fer par des particuliers, pour le compte et le bénéfice de l'Etat.

Ce principe, croyons-nous, a eu M. Bourassa pour premier apologiste dans le parlement canadien. Il recevra un commencement d'application sur le nouveau transcontinental ; malheureusement, on fera l'expérience sur la partie la moins payante du réseau — ce qui permettra à nos économistes de pacotille de crier à la faillite de la nationalisation mitigée si l'administration produit des déficits.

Déclaration ministérielle :

— On vous dit très intime avec Tacite, Monsieur Parent ?

— Encore une sacrée maudite blague ; y est pas y'en a gars de c'nom-là à mon bureau d'pus que j'sus minisse.

Vichy Célestins. Seule Véritable

Belle Reclame

La modestie de Mgr l'Archevêque de Montréal est la dernière chose que le "Journal" songe à respecter quand il s'agit de faire de la réclame à la maison Forget. Sous le titre: "Monseigneur à Saint-Irénée-Bains," on lisait lundi dernier à l'endroit où s'annoncent d'ordinaire les fusions d'intérêts financiers et les déclarations de dividendes:

"Sa Grâce, Mgr Bruchési s'est embarqué hier soir à sept heures, à bord du vapeur "Québec," de la compagnie Richelieu et Ontario, en route pour Saint-Irénée-Bains, où Sa Grandeur sera l'hôte de M. Rodolphe Forget, à sa villa de Gil-Mont, pendant quelques jours."

Mardi dernier, un télégramme de Saint-Irénée, publié sur deux colonnes, tout comme s'il se fût agi du renforcement du "Canada" ou de la construction prochaine du tramway électoral Québec-Charlevoix, annonçait l'arrivée de "Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal," à la résidence de Gil-Mont.

Si les terrains de Saint-Irénée, les bateaux de la Compagnie R. & O. et la candidature de M. Forget dans Charlevoix ne trouvent pas leur compte à cette publicité, ce ne sera pas faute de zèle de la part du "Journal."

Olivier Asselin.

Le brave à trois poils du "Quebec Chronicle" n'a pas eu assez de cœur au ventre pour se rendre à trois quand il lui a fallu compter les partisans de la limitation de l'effectif de la milice à 50,000 hommes. Il a nommé MM. Bourassa et Monnet, mais il a désigné M. Puttee sous le nom plutôt vague d' "un autre monsieur pacifique", pour ne pas avoir la douleur de constater que la trahison gagne l'élément anglais.

Les Gaffes de Dundonald

On chercherait vainement dans le discours prononcé par lord Dundonald à Toronto et reproduit avec amour par la presse tory, un seul mot de l'affaire Piccoli, de l'affaire des casernes d'Ottawa, de l'affaire Gregory et de cent autres du même genre que l'ancien commandant de la milice — sans toutefois en énumérer plus que trois ou quatre — a d'abord ennuies pour excuse de sa sortie contre le ministre.

Aujourd'hui, toute l'éloquence du bouillant héros de Ladysmith tend à prouver que notre système militaire est vicieux et qu'on aurait dû accepter son plan de réorganisation; que notre armement est insuffisant et qu'on aurait dû s'en rapporter à lui du soin de l'accroître et de le perfectionner.

A la bonne heure! voici qui fait justice de la grande hypocrisie dont le commandant destitué avait de Dundonald lui-même, la question se pose comme entouré d'une tentative de coup d'Etat; par la voix nous l'avons comprise dès le début: la direction de la milice appartient-elle au gouvernement ou à son fonctionnaire?

Lord Dundonald a commis deux fautes à Toronto: il a pris occasion d'un banquet non politique pour faire un discours de politicien; il a égayé sa défense d'arguments inadmissibles en droit constitutionnel et incompatibles avec notre conception des droits des colonies. Le 28 juillet au soir, à Montréal, un banquet lui sera offert par un comité de citoyens où l'on a glissé le rom du juge Lacoste et de quelques autres magistrats pour donner à la manifestation les apparences de l'impartialité. La jeunesse nationaliste devrait profiter de cette circonstance pour lui demander, d'une façon retentissante, s'il croit que le peuple du Canada va tolérer longtemps ses rodomontades, maintenant qu'il n'est plus même le commandant de la milice.

Le "Star" de Toronto estime M. Charles Marcil le premier orateur du Canada. Il n'a jamais entendu M. l'échevin Chausse.

Il serait curieux de savoir si le rédacteur du "Citizen" qui appelle M. Shaughnessy "SIR WILLIAM" et écrit M. Hayes avec un "e", est un Canadien ou un "foreigner."

Spectacle en plein air

Ce soir, s'il fait beau, des feux d'artifice seront tirés au Bout de l'Île en face de l'Hôtel Bureau; des tables et des sièges en abondance seront mis à la disposition du public pour lui permettre de s'asseoir et de causer durant le spectacle.

De midi à 3 heures et de 6 heures à 8, dîner spécial à l'Hôtel.

Les citoyens qui pour une raison ou pour une autre ne peuvent s'éloigner de la ville durant les vacances trouveront en quelques heures sur les bords de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent, à l'ombre des arbres qui entourent l'hôtel Bureau, un repos complet. L'endroit est en communication constante avec la ville par le Terminal.

La semaine, M. Bureau sert à toute heure des petits dîners fins à la carte qui donnent bonne bouche et mettent en bonne humeur.

Ce qui plaît surtout dans ce séjour, c'est le calme qui y règne même quand la foule y est considérable. M. Bureau tient à la réputation de son hôtel, et il fait bien; cela lui vaut la clientèle de la classe la plus respectable de la société.

Vichy-Célestins. Seule Véritable

AU PARC SOHMER

Le succès des danseuses russes est inouï. Celui de l'équilibriste et des deux Zarnes suit de près. Quant au charme que dégage le trio d'opéra composé de Mme Ciapellieri, soprano, signor R. Vanny, ténor, et V. Occebelli, baryton, inutile d'y insister.

Les dernières représentations du programme de la semaine dernière auront lieu cet après-midi et ce soir. Le spectacle comprendra: Marios Dunham, trois sujets sur la barre, L. H. Field, mime et imitateur de grand talent; M. Martin et Mme Ridgeway, exercices sur le fil de fer, transformations soudaines, illusions, comédies, clowneries, etc.; M. et Mme Saint-Belmos, trapèze volant, passage à travers cercles enflammés et garnis de poignards, sans parler d'autres exercices vertigineux.

Vichy Célestins. Seule Véritable

LA GUERRE

TOGO SERAIT MORT

Tché-Fou, 16. — Le correspondant du "Chicago Daily News" auprès de l'armée de Kouroki a reçu un message apporté d'Autoung par une longue chinoise et disant que l'amiral Togo aurait succombé au choléra. Cette maladie fait de grands ravages parmi les Japonais. On brûle les cadavres.

DEMENTI JAPONAIS

Tokio, 16. — Les autorités japonaises démentent la nouvelle de la perte de 30,000 soldats japonais sous les murs de Port Arthur le 10 juillet dernier. Pas un coup de feu n'a été tiré ce jour-là.

Tien Tsin, 16. — Deux soldats japonais tués et plusieurs blessés, onze soldats japonais blessés, tel a été le résultat d'une querelle qui a eu lieu hier soir dans le quartier indigène de Shanchaïkouan au cours d'une orgie. Un agent de police a aussi été gravement blessé.

LA MARCHÉ SUR TATCHEKIAO

Petersbourg, 16. — Les Japonais continuent leur marche sur Tatchekiao. Ils avancent avec une extrême prudence, sachant que Kouroupatkine est lui-même dans la place.

Un télégramme reçu ce matin du général Sakharoff et daté du 15 annonce que les ailes d'Oku et de Nodzu ont opéré leur jonction à Tangtchi, 10 milles au sud-est de Tatchekiao. Les Japonais auraient aussi occupé les fortifications de Pint-Zau, onze milles environ au nord de Kai-Tchou, et marcheraient encore sur Nio-Tchouang. Cette place n'était pas encore prise à la date du 15 juillet. Le général Kouroki aurait atteint le village de Tzahakehe, quarante milles à l'est de Liao-Yang, sur la grande route de Feng-Ouang-Tcheng.

Le gros de l'armée d'Oku semble contourner la gauche des Russes après avoir pris contact avec l'armée de Nodzu. Les Japonais s'avancent aussi le long de la côte sur la droite des Russes. Droit au sud de Tatchekiao, il n'y a pas d'ennemis.

Les Chinois rapportent avoir vu plusieurs transports, convoiés par des torpilleurs japonais, se diriger sur Nio-Tchouang; si cela est vrai, les Japonais ont évidemment l'intention de donner l'assaut à la place par terre et par mer.

ANGLETERRE ET RUSSIE

Londres, 16. — L'ambassadeur anglais à Petersbourg, sir Charles Hardinge, a avisé le gouvernement anglais que la Russie ne voulait pas entreprendre la discussion des questions de l'Inde, de la Perse, etc., tant que durera la guerre. Les négociations, dit l'ambassadeur, ont été empreintes de la plus grande cordialité.

Dans les cercles officiels anglais, on dit ne pas s'offenser des opérations des croiseurs auxiliaires russes dans la Mer Rouge, bien que l'on considère que les perquisitions faites à bord de vaisseaux marchands anglais pourraient faire le sujet d'une demande d'explications à Saint-Petersbourg et à Constantinople.

Lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères, a fait savoir aux ambassadeurs européens près la cour St-James que l'Angleterre ne permettrait pas la violation du traité de Berlin, qui interdit le passage des Dardanelles aux vaisseaux de guerre. L'ambassadeur turque, on prétend ne rien savoir de l'intention attribuée à la Russie de demander à la Porte de faire exception en sa faveur. La Turquie ne croit pas violer le traité en laissant passer des vaisseaux marchands non armés, peu importe qu'ils soient secrètement destinés à être convertis ensuite en vaisseaux de guerre.

LA FLOTTE Russe BOMBARDE KAI-TCHOU ?

Tatchekiao, 16. — On entend au large des détonations de grosse artillerie. On aperçoit à l'horizon des cuirassés tirant sur Kai-Tchou. Ce doit être, croit-on, des vaisseaux russes sortis de Port Arthur.

Les Japonais souffrent de la faim. Six d'entre eux se sont réfugiés dans le camp de Mitschenko; ils rapportent que la maladie et la famine déciment leur camp. On apprend aussi que les bandits chinois des environs de Hai-Tcheng sont à la solde des Japonais.

Petersbourg, 16. — On reçoit ici l'étonnante nouvelle que les vaisseaux russes bombardent Kai-Tchou, et que des transports et des torpilleurs japonais sont arrivés en face de Nio-Tchouang. Ces nouvelles ne sont pas confirmées par l'amiral Witthoff. Si elles sont vraies, l'amiral russe aurait les transports japonais à sa merci. Togo se porterait certainement à leur secours.

On n'a pas de nouvelles de Nio-Tchouang. Une dépêche du consul russe à Nio-Tchouang, M. Crosse, datée du 14, ne fait pas mention de l'approche des Japonais.

Petersbourg, 16. — Le bruit court que le croiseur "Novik" serait arrivé de Port Arthur à Vladivostok. Cela paraît invraisemblable. Un tel mouvement ne s'expliquerait pas.

LES ATTAQUES CONTRE PORT-ARTHUR

Petersbourg, 16. — On vient de recevoir ici un rapport de Stoessel, commandant de la garnison de Port Arthur, disant que le 7 et le 8 juillet, les Japonais ont fait de nombreuses attaques contre les défenses de l'est, aux environs de Lounsantan. Ils ont été repoussés sur toute la ligne. Les Russes n'ont pas perdu une seule position dans le périmètre de la forteresse.

De son côté l'amiral Alexieff télégraphie: let, indiquent que, le 3 et le 4 juillet, les Japonais, indiquent que, le 3 et le 4 juillet, les Japonais ont attaqué le flanc droit de notre ligne de défense pour s'emparer des positions de Lounsantan. Vers le soir du 4, les Japonais ont été repoussés et plusieurs de leurs travaux fortifiés sont tombés entre nos mains. Durant ces deux jours, le "Novik," accompagné de canonnières et de torpilleurs sortis comme lui de Port Arthur, a bombardé les positions ennemies, ce qui a puissamment contribué à notre succès.

Durant ces deux jours, deux officiers ont été tués et quatre autres blessés. Un de ceux-ci est le prince Gantimoureff, aide de camp de Stoessel; son état est critique. Trente-cinq soldats russes ont été tués et 247 blessés. Le colonel Reuss, qui commandait l'état-major de Stoessel, a été légèrement blessé. Les Japonais, d'après des transfuges chinois, auraient perdu 2,000 hommes.

Un rapport du 7 juillet dit que le 6, nous avons pris une colline avancée qui nous assure la possession du défilé de Lounsantan. Nous avons eu 2 officiers tués et un officier et 21 soldats blessés.

Un autre rapport dit que, le 2 juillet, les Japonais ont débarqué à Dalny 20,000 hommes et 50 canons. Ils ont entrepris de réparer les dégâts cau-

sés par les Russes avant l'évacuation, aux quais, aux chemins de fer, etc.

Le 9, les Japonais ont suspendu leur marche en avant et se sont retranchés dans leurs positions. On les tient sous un feu constant. Les pluies ont rendu les routes difficiles.

L'état des troupes est excellent. On croit que ce sont les événements racontés dans ces différentes dépêches qui ont donné lieu au bruit que 30,000 Japonais auraient péri sous les murs de Port Arthur.

Vichy-Célestins. Seule Véritable

Etincelles Electriques

L'EMIGRATION AMERICAINE AU NORD-OUEST

Washington, 16. — Il est probable que le gouvernement américain va protester contre la propagande officielle faite par le ministère canadien de l'Intérieur aux Etats-Unis en faveur de l'émigration au Nord-Ouest. Les Etats-Unis ne s'opposeraient pas à une propagande d'un caractère privé.

L'ALLEMAGNE BRUTE

Berlin, 16. — Le ministère allemand des affaires étrangères a reçu confirmation de la nouvelle de la saisie du steamer "Prinz Heinrich," de la ligne Lloyd, par les croiseurs volontaires russes de la Mer Rouge. On ne sait encore ce qu'il fera. La grande presse allemande veut que l'on demande à la Russie un compte sévère de ses actes.

(N. D. R. — Les croiseurs russes ont il est question dans cette dépêche sont d'anciens vaisseaux marchands de la Mer Noire, qui ont franchi les Dardanelles il y a quelques jours. Ils se sont changés en croiseurs comme par enchantement, et guettent dans la Mer Rouge la contrebande de guerre.)

Vichy-Célestins. Seule Véritable

A Travers la Ville

MORT TRAGIQUE D'UN MENDIANT. — Un mendiant aveugle du nom de Jos. Martel est tombé hier soir, par une fenêtre, du quatrième étage d'un immeuble situé à l'angle des rues Craig et Montclair. Il s'est fracturé et enfoncé le crâne. Des passants le ramassèrent. Le pauvre infirme a expiré une demi-heure après avoir été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Il était âgé d'une cinquantaine d'années. Le maître de pension où il demeurait l'avait déjà averti de ne pas se pencher à la fenêtre, mais le vieux persistait à vouloir s'amuser aux bruits de la rue.

CHUTE DE VOITURE. — Un jeune homme de 18 ans, Jos. Major, domicilié rue des Manufactures, No 26, est tombé d'une voiture qu'il conduisait, hier midi, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Il s'est infligé des blessures assez graves à la tête.

LA MORT DE MARSTON. — Le coroner MacMahon a rendu un verdict d'homicide excusable dans le cas du nommé Marston, tué par un train à Dorval, jeudi dernier. Les employés du chemin de fer sont exonérés.

UN ENFANT SE NOIE. — Un petit garçon de deux ans, Albert Paré, s'est noyé avant-hier, à Sainte-Rose, derrière la maison de ses parents. Le coroner MacMahon a rendu un verdict de mort accidentelle.

UNE FEMME SE BLESSE EN TOMBANT. — Madame Minard, domiciliée avenue Van Horne, 69, en traversant la rue Bleury, à l'intersection de la rue Ontario, a trébuché sur les rails et s'est infligé des blessures à la figure. Transportée à l'hôpital Général.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Vers sept heures, hier soir, les pompiers étaient appelés pour éteindre un feu qui s'était allumé dans une armoire, No 7, rue Dominion.

CINQ CHINOIS ARRETES

Une dame juive a perdu son porte-monnaie, contenant \$500 et quelques bijoux, d'une façon si étrange qu'elle a fait arrêter cinq Chinois qu'elle croit coupables de l'avoir volé.

Hier midi, elle alla chercher du linge à une buanderie de la rue Prince-Arthur, et déposant sa bourse sur le comptoir, sortit un instant pour parler à une amie. Quand elle retourna dans la buanderie, la bourse était disparue.

Les Chinois protestent de leur innocence.

LES FÊTES FRANÇAISES

Hier soir, au Parc Riverside, s'est clos la troisième journée des fêtes françaises. La foule était énorme. Le champion Maupas a lutté avec le Belge Arnold, qu'il a facilement tombé. La foule lui a fait une ovation.

Les fêtes se termineront ce soir. Le programme des deux représentations de l'après-midi et du soir est extrêmement varié. Il comprend entre autres numéros la descente vertigineuse, à bicyclette, d'une échelle adossée au toit de l'hôtel du Parc.

Qu'on aille en foule au Parc Riverside: cela fera tomber un sou dans la caisse de la Maison de Retraite AU PARC RIVERSIDE.

Le programme des représentations du Parc Riverside, pour la semaine commençant aujourd'hui, comprend le "Coq Géant," acte comique joué par Walter Stanton et sa troupe; clowneries et jongleries par Arthur Bando; danses par Maud Dett, la gitana la plus renommée de l'Amérique; chansons illustrées et vues animées, par Dolan et Lee; descente à bicyclette, par les frères Millard, d'une échelle de 75 pieds appuyée au toit de l'hôtel du Parc; reproduction cinématographique de scènes de la dernière procession de la Saint-Jean-Baptiste.

En somme, une représentation qui vaut un dollar.

La Rock City Tobacco Co. a ouvert au No 284 rue Craig un entrepôt et des bureaux où le commerce montréalais peut s'approvisionner avantageusement de tous ses produits: le tabac à chiquer MAPLE SUGAR, les tabacs à fumer ROSE QUESNEL et LONG TOM, le tabac à cigarettes POLO, les cigarettes ROSE D'EGYPTE et POLO, le cigare LAURIER (10c), le ROCK CITY CIGAR (5c) etc.

L'agent de la Compagnie à Montréal est M. N. Painchaud, que l'on trouvera en tout temps au bureau de la rue Craig.

On sait que la Rock City Tobacco Co. est une institution purement canadienne, indépendante des "combines" américaines et autres.

Le Pere Adam serait mort

La nouvelle est arrivée à Montréal hier soir que le R. P. Adam, S.J., ancien curé de l'Immaculée Conception et frère de M. le curé Adam, du Sacré-Cœur, était mort subitement aux Eboulements (comité de Charlevoix). Au moment où nous allions sous presse, la nouvelle n'a pas encore été confirmée.

Le Père Adam est parti de Montréal il y a environ un an, pour Québec.

Vichy-Célestins. Seule Véritable

SPORT

CROSSE

LA CAPITALE VICTORIEUSE

Les illusions de l'équipe de Montréal se sont évanouies hier après-midi. La Capitale lui a administré une défaite bien conditionnée. La joute n'a été ni brillante ni même intéressante. Les deux équipes ont été faibles et les erreurs nombreuses. Il faudrait du sang nouveau de part et d'autre. Ni Montréal ni la Capitale ne sont de force à lutter contre le Shamrock, et le National possède de bien meilleurs éléments.

Charlie McKerrow, Strachan, Wells, Murphy et Nolan ont fait, leur possible, mais la victoire est restée aux "Sénateurs" par un score de 5 à 2.

1er quart: Capitale — Allen.
Capitale — P. Murphy.
Montréal — Leahy.
2e quart: Capitale — E. Murphy.
Montréal — Wells.
3e quart: Capitale — Eastwood.
Capitale — P. Murphy.

CORNWALL ECRASE

De leur côté les Shamrocks ont descendu les joueurs de Cornwall de leur piédestal.

Ceux-ci avaient reçu tant de louanges de leur victoire sur la Capitale il y a quinze jours, qu'on les considérait comme de sérieux adversaires pour les champions. Les Shamrocks n'en ont fait qu'une bouchée. Ils les ont virtuellement écrasés hier par un score de 16 contre 3. Si, comme on l'a assuré, les champions ont jugé de la force des Sénateurs par la résistance de Cornwall, il n'y a pas de danger pour le championnat.

La partie d'hier, après quelques minutes, a dégénéré en farce, et l'intérêt des spectateurs s'est concentré sur les combinaisons et le système merveilleux des champions. Le jeu des vaincus a été inefficace et peu rapide.

Cette victoire venge les champions des avanies qu'ils ont subies par le passé dans la petite ville manufacturière de l'Ontario.

PARTIE NULLE

La lutte pour le championnat se corse parmi les clubs de la province d'Ontario. Hier après-midi, le Tecumseh et le Sainte-Catherine ont fait une partie nulle de 4 contre 4. Le jeu a été acharné et brutal.

BASEBALL

UNE AUTRE DEFAITE

Près de 4000 spectateurs ont assisté hier à une nouvelle défaite de Montréal. Newark s'assure définitivement la quatrième place et nous ramène en bas de 500. Ce club nous porte malheur décidément. Depuis le commencement, le Royal ne l'a vaincu qu'une seule fois, sur une douzaine de parties. Il est temps que cela change, et il est à espérer que cet après-midi, à 3 heures, sur le terrain du Shamrock, McCarthy saura lui faire mordre la poussière.

La partie d'hier a été une lutte de "pitchers" entre Pardee et Bliss. La victoire fut indécise jusqu'à la fin. Durant la neuvième "inning," Montréal faillit égaler le score et l'excitation des spectateurs fut à son comble.

Détail: Newark ... 0000100101-3 6 2
Montréal ... 0000000002-2 5 3
Pardee et Lynch; Bliss et Gibson.

LIGUE NATIONALE

A Chicago ... 000000100x-1 3 0
Philadelphie ... 0000000000-0 4 3
Wicker et Kling; Sparks et Booth. Ump. Carpenter.
A Cincinnati ... 00013000x-4 7 1
Brooklyn ... 001000100-2 6 0
Kellum et Schlei; Cronin et Bergen. Ump. Emslie et Johnston.
A Pittsburgh ... 001310010-6 11 2
New-York ... 200300011-7 13 5
Flaherty et Smith; McGinnity et Bowerman. Ump. O'Day et Moran.
A St-Louis ... 23000000x-5 10 2
Boston ... 0030000000-3 9 2
Taylor et Grady; Willis et Needham. Ump. Zimmer.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie: St-Louis ... 000010000-1 6 2
Philadelphie ... 000000017x-8 14 3
Howell et Kahoe; Henley et Powers. Umpires Dwyer et King. 9,538 spectateurs.
A Boston ... 35002102x-13 19 1
Cleveland ... 0000000300-3 9 4
Young et Criger; Joss, Donahue, Rhoades et Bemis. Ump. Sheridan.
A Washington: Chicago ... 100110000-3 10 0
Washington ... 0000000000-0 6 0
Smith et McFarland; Patten, Clarke et Kittridge. Ump. O'Loughlin.
A New-York: Détroit ... 00021014000-8 10 3
New-York ... 2001014001-9 14 6
Kitson, Killian et Wood; Clarkson, Chesbro et Kleinow. Ump. Connelly. 12,227 spectateurs.
LIGUE DE L'EST
A Rochester ... 000000100-1 5 2
Jersey ... 422001001-10 10 3
Faulkner, Fortsch et McAuley; Mason et Dillon. Ump. Egan.
A Buffalo ... 20000001001-4 9 3
Providence ... 10002000000-3 8 2
Brockett et Shaw; Faibanks et Toft. Umpire, Kelly. 5,262 spectateurs.

Les Artisans

Le rédacteur de la "Tribune" de Woonsocket, R. L. M. Laflamme, qui assistait au congrès des Artisans, croit comme nous que l'on a eu tort de remettre à plus tard l'élévation des taux.

Il est heureux pour la Société que son nouveau bureau se compose en grande majorité d'hommes progressifs, résolus maintenant à continuer l'agitation commencée au dernier congrès. Ce sont MM. Alfred Lambert, président, J.-V. Desaulniers, vice-président, Ludger Gravel, deuxième vice-président, Napoléon Deschamps et A.-R. Archambault, commissaires-ordonnateurs; O.-L. Galarneau, A.-A. Labrecque, J.-A. Ducharme, J.-A.-H. Hébert, N.P. Joseph Thibault, T. H. Comtois, E.-L. Patenaude, directeurs; M.-L. Bertrand, J.-A. Deniger, L.-E. Morin, censeurs; Germain Beaulieu, secrétaire-général; Henri Roy, trésorier; W. Lamarre et D. Bertrand, auditeurs; le Dr Jeanotte, médecin en chef; les Drs Germain et Laviolette, médecins adjoints; J.-A. Labelle, conseil; conseillers extérieurs: Joseph Gauthier, avocat, de Saint-Lin, P.-E. Bélanger, de Québec, John Chamard, d'Ottawa, C.-M. Léger, député, de Memramcook (N.-B.), Maxime Léprie, de Lowell, S. Nourry, de Manchester.

On remarquera que la Société a tenu à donner des représentants dans le bureau aux diverses parties du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

Le Chocolat Jacques est le seul fabriqué sous le contrôle des agents du gouvernement et les meilleurs épiciers sont ceux qui tiennent le Chocolat Jacques: ils ont la santé de leurs clients à coeur. A. Du Castel, Agent, rue Notre Dame, 1299: Bell: Main 809

Tél. Bell: Est 12 89

Habillez-vous Bien et à Bon Marché!

Ces deux conditions se trouvent chez
ADOLPHE PROVENCHER, marchand-tailleur, 1889 rue Ste-Catherine 1ère porte du Théâtre Français, Montréal.

MONTREAL-CANADA

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie

Ci-devant la Compagnie d'Assurance Mutuelle entre le Feu de la Cité de Montréal. Etablie en 1850.

Capital autorisé, \$1,000,000.00; actif net excédant, \$460,000.00; dépôt au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices, \$60,000.00; sinistres payés à date, \$383,221.10.

Compagnie indépendante. Taux modérés.
A. A. LABRECQUEPrésident.
J. B. LAFLEURGérant.

Bureau Principal: 59 St-Jacques

Edifice "La Presse"
MONTREAL

Institut Hydro-Electrique

400 RUE ST-DENIS

Traitements par l'électricité. Rayons X, Bains, Massages, etc., Sous la direction des
Drs. Renaud.

Parc Sohmer

Aujourd'hui dimanche [à 3 et 8 p. m.]

Les Soeurs Rappo, danseuses russes, renommée européenne.

A.-P. Restow, fameux équilibriste européen.
Spencer Kelly, baryton.

M. et Mme Zarnes, anneaux romains.

Mlle Ciaparelli, soprano, Victor Ocellier, baryton, et Signor Vanny, ténor, dans la scène de la prison de "Faust."

Illumination tous les soirs.

Gala mercredi et vendredi.

LA MUSIQUE DU PARC.

Admission 10 Cents

Parc Riverside

SEMAINE du 3 JUILLET

La troupe STANTON: comédie.

ART. RONALDO, jongleur et acrobate.

MAUD DELBY, la plus forte danseuse de l'Amérique.

Les frères LILLARD: saut terrible de 75 pieds EN BICYCLE.

Splendides vues animées de la dernière procession de la St-Jean-Baptiste, à Montréal.

Tous les jours à 3 et 8 heures p.m.

ADMISSION: 10 CENTS.

Tous les tramways conduisent au

PARC RIVERSIDE

LIGNE DE VAPEUR

DE GASPE

SS. GASPESIE

Les départs seront comme suit pour les Ports de Gaspé
De Montréal pour Gaspé, Mardi, à 1 h. p. m. 23
Juillet et 9 Août. De Gaspé pour Montréal, Dimenche, à 10 h. p. m. 31 Juillet et 14 Août.

Le Gaspésien est aménagé de première classe pour les passagers. Lumière électrique et autres améliorations modernes.

A. Lemieux,

Tél. Main 35.

102 Edifice Coristine

Tél. Bell: Main 1295

Tél. des Marchands

Bureau: 417

Résidence: 1221

F. SAINT-GERMAIN,

Agent d'immeubles et administrateur de successions.

70 RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

Le Chocolat Jacques est le plus économique parce qu'il est le plus pur. Agent général: A. Du Castel, 1299 rue Notre-Dame. Bell: Main 809

Le Pacifique Canadien

\$42.35

WINNIPEG ET RETOUR

En première classe de Montréal. Billets valides pour aller les 23, 24 et 25 juillet pour revenir jusqu'au 29 Août, 1904

2

Trains express directs tous les jours, dans chaque direction, entre Montréal et Winnipeg.

Quittent Gare Windsor à 9.40 a. m., et à 9.40 p. m.

Bureau des billets: 129 rue St-Jacques, près des Postes.

Y a-t-il au monde quelque chose de plus réconfortant qu'une tasse de bon Chocolat? Non, si vous demandez et exigez de votre épicer le Chocolat Jacques. Agent: A. Du Castel, 1299 rue Notre-Dame, Bell: Main 809

Aux Manufacturiers

J'offre en vente un site manufacturier des plus avantageux sous tous les rapports, convenable pour toutes industries et à proximité de Montréal. Grandes usines avec engin, bouilloire, machines, shaftings, etc. Terrain environ 40,000 pieds en superficie avec grandes dépendances. Un bon puits d'eau peut aussi être utilisé. Communications faciles par eau et par chemin de fer. Pour plans, détails supplémentaires et permis de visiter, S'adresser à

Mendoza Langlois

54 rue ST-JACQUES Montreal,

TEL. BELL: MAIN 2828.

Chemin de Fer du Grand Nord du Canada

Taux d'excursion pour le samedi et le dimanche entre Montréal et

Saint-Paul l'Ermitte \$0.55

L'Assomption65

L'Epiphanie75

Sainte-Marie Salomé75

Joliette 1.15

Maskinongé Falls 1.95

Shawinigan Falls 2.50

Grand'mère 2.50

New-Glasgow 1.35

Sur semaine, les trains quittent la gare, coin des rues Sainte-Catherine et Moreau, à 8 h. 45 du matin, à 5 h. 15 et 7 h. du soir. Retour à 9 h. 08 du matin, à 11 h. 34 du matin et à 6 h. 45 du soir.

Le dimanche, départ à 8 h. 45 du matin, retour à 9 h. 10 du soir.

Allez voir les chutes de Shawinigan, plus pittoresques que Niagara.

SPECIALISTE BEAUMIER
Medecin et Opticien
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Examen des YEUX **GRATIS**
1854 rue Ste-Catherine - Montréal.

Le meilleur de Montréal comme fabricant et ajusteur de Lunettes, Lorgnons, Yeux artificiels, Verres garantis pour bien Voir, de Jour et de Soir, Le dimanche, à 4 p. m. Echange de Verres, Réparations, Etc. Pas de solliciteur sur le chemin pour maison responsable.

"Au Grand Magasin de Meubles et Tapis"

Notre Grande Spécialité

AMEUBLEMENTS

ET CARNITURES DE

Bureaux

Bibliothèques etc.

Pour le Clergé et les Professions Libérales

La plus grande variété de

Meubles Artistiques

Tapis et Draperies: Fournitures pour maison de campagne: sièges etc.

N.S. Valiquette 1547, 1553 et 2446
STE-CATHERINE

ETABLIE EN 1902

LA SOCIÉTÉ de CREDIT HEBDOMADAIRE

(LIMITÉE)

Incorporée par le Gouvernement du Canada,

OTTAWA, 23 Octobre 1903.

Siege Social: Chambre 16-107 rue St-Jacques, carrefour Place d'Armes
MONTREAL



N'EMPOISONNEZ PAS VOTRE SYSTEME EN VOUS SERVANT D'UN BRANDY DE QUALITE INFERIEURE.

En vous servant du

BRANDY PH. RICHARD

qui est pur, doux, moelleux, vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Agents Laporte, Martin & Cie.

ROSE QUESNEL

5 ET 10 C

LE PAQUET
DELICIEUX A FUMER!!!

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC



Le Mouvement Nationaliste

Du "Toronto World":
"Une agglomération de peuples telle que l'empire britannique renferme nécessairement diverses espèces et divers degrés de loyauté. Nécessairement, elle renferme des gens d'instincts combattifs, et d'autres à qui le service militaire inspire une forte répugnance; des loyalistes fervents et des gens dont la loyauté, plus tempérée, consiste surtout dans le respect spontané des lois. Nous ne pouvons décarter l'uniformité des sentiments; il serait ridicule de l'essayer. Parler de querelles de races à propos de l'affaire Dunderdall nous semble une conduite injustifiable, et il est heureux que l'on ne s'en tienne pas disposé à continuer la controverse sur ce terrain."

Du "Brantford Examiner":
"Le "Toronto News," faisant l'éloge des travaux accomplis par l'inspecteur provincial des assurances, le Dr Hunter, relativement aux sociétés de secours mutuel, adjure le gouvernement de l'Ontario de fixer le minimum des cotisations. Cette politique, suivie par le gouvernement d'Ottawa avec de bons résultats, devrait être adoptée par l'Ontario. En-dessous de certains taux, il n'y a plus de sécurité et toute assurance devient impossible. Trouver la juste mesure et, pour le plus grand bien du public, la rendre obligatoire, est un devoir que les gouvernements ne devraient pas négliger."

Mélancolique constatation du "World" de Toronto:
"La préférence en faveur de la Grande-Bretagne n'est pas abolie, ni son abolition ne doit nécessairement résulter de la révision projetée du tarif, mais il faut avouer que son avenir est maintenant douteux."

Le "World," tout partisan qu'il soit de la fédération impériale, reconnaît que les députés des colonies au parlement anglais seraient sous influence.
"Le parlement britannique, dit-il, a trop à faire, il s'occupe à la fois d'affaires qui, chez nous, du ressort du parlement fédéral — tel le tarif; d'affaires que nous laissons aux soins des législatures provinciales — telle l'instruction publique; et même de certaines affaires municipales. DES REPRÉSENTANTS DES COLONIES NE POURRAIENT PAS ÊTRE DE GRANDE UTILITÉ DANS UN PAREIL CORPS. ILS ATTIRERAIENT RAREMENT L'ATTENTION DU PRÉSIDENT, ET PERDRAIENT BEAUCOUP DE LEUR TEMPS EN REPOS FORCÉ. TANDIS QUE SE DISCUTERAIENT LES QUESTIONS D'INTERET DOMESTIQUE."

Le "Weekly Sun" se raille aussi des partisans de la participation du Canada aux guerres de la Grande-Bretagne:

"Le Tibet est actuellement en guerre avec l'Empire. La Russie soutient le Tibet. Les Etats-Unis pourraient fort bien aider la Russie en envahissant le Canada. Alors, le Canada ne doit-il pas, pour sa propre défense, envoyer des troupes au Tibet pour tuer dans l'œuf cette menace à l'intégrité de l'Empire?"

"Events," d'Ottawa, demande plaisamment s'il est bien vrai que de pareilles choses se publient à Toronto.

Du "Eastern Chronicle":
"Lord Dunderdall est, dans toute l'histoire du monde le seul homme qui jouisse d'une réputation de grand général sans avoir pris part à une seule bataille en qualité de général, sans avoir jamais conduit une brigade au combat, sans même avoir jamais commandé un régiment de ligne avant son arrivée au Canada. Comment en est-il venu à se faire qualifier de "grand commandant" et de "grand général"? En gaulant diligemment durant tout son séjour au Canada."

L'affermage des chutes d'eau

Piperie de mots

Le ministère Parent entend bien continuer à aliéner les chutes d'eau qui font encore partie du domaine de la Couronne, plutôt que de les affermer ou de les concéder par bail emphytéotique. Pas de retour au féodalisme, aurait-il répondu invariablement à ceux qui lui ont fait des représentations à ce sujet. Un ministre en particulier aurait émis l'opinion que le régime seigneurial a fait trop de mal et qu'il a coûté trop cher de l'abolir pour qu'on songe à le rétablir sous une autre forme.

Piperie des mots que tout cela! Formule facile qui dispense d'avoir des idées et qui tient lieu de bonnes raisons! Faire de ces rapprochements, évoquer le spectre du féodalisme et celui de la tenure seigneuriale à propos de l'affermage des chutes d'eau ou de leur concession non perpétuelle, c'est soi-même se payer de mots, c'est renvoyer les autres après avoir essayé de leur frapper l'imagination à l'aide de termes dont ils ne sont pas censés connaître le sens précis, c'est enfin faire preuve d'une ignorance incroyable des notions d'économie politique que nos gouvernements devraient avoir apprises avant de songer à gérer la fortune publique.

Ce n'est pas d'ailleurs les seules connaissances qui leur fassent défaut. De l'aveu de beaucoup de gens qui ont pu suivre de près les débats de la Chambre, la dernière session a été la plus nulle, la

plus plate, la plus vide d'intérêt qui se soit vue à Québec. Si l'on excepte les discours de MM. Chi-coyne et Tellier et d'un ou deux autres qui ne prennent la parole que quand ils ont quelque chose à dire — ce qui leur fait une place parmi leurs collègues, — les discussions parlementaires n'ont été relevées par rien qui révélât des hommes d'étude, des hommes de caractère, ni par de ces aperçus qui projettent une vive lumière sur un sujet et le mettent dans tout son jour. Rien que de l'habileté, souvent cousue de fil blanc. La députation actuelle est un composé presque compact d'avocats, c'est-à-dire de ces gens qui peuvent dévider des paroles pendant des heures, sans que jamais, sur l'interminable ruban qui s'échappe de la bouche de ces prestidigitateurs de la rhétorique, apparaisse le relief d'une idée, d'une pensée originale et forte, rien enfin qui satisfasse la partie supérieure de notre être, l'intelligence.

Et pour en revenir sans plus de digression au sujet qui nous occupe, les chutes d'eau, je ne crains pas d'affirmer que la méthode qui consiste à aliéner les chutes d'eau, comme la chose s'est pratiquée et se pratique encore dans la province de Québec, constitue une véritable hérésie économique. Là où l'on a d'autres soucis que de joindre les deux bouts, on n'a pas de cette façon ce qui peut devenir pour l'Etat une source de revenus perpétuels et toujours croissants; on ne cède pas définitivement des propriétés foncières à des prix qui représentent à peine quelques années de revenus pour les exploitants, et dans le cas particulier des chutes d'eau on s'occupe de prévenir qu'elles passent sans conditions entre les mains de spéculateurs trop habiles qui s'arrangent ensuite pour faire payer les concitoyens sous les fourches caudines du monopole.

Richesse inépuisable

A mesure que la société se développe, que la population devient plus dense, comme c'est précisément le cas pour le Canada, la propriété foncière prend peu à peu les caractères d'un monopole, qui va grandissant au grand profit des propriétaires, mais aussi au grand détriment de la société. Si l'on réfléchit en effet que ce genre de propriété présente trois caractères qu'aucune autre richesse ne représente au même degré:

- 1o de répondre aux besoins permanents de l'espèce humaine;
 - 2o d'être en quantité limitée;
 - 3o de durer éternellement;
- il sera facile de comprendre que sa valeur doit hausser sans cesse dans la mesure du développement social. Pour ce qui est des terres cultivables, leur plus-value a été jusqu'ici et de longtemps restera peu sensible en Canada, à cause de la concurrence des terres nouvelles. Mais il n'en est pas de même des chutes d'eau qui présentent dès à présent les trois caractères énumérés ci-haut de répondre aux besoins permanents de l'espèce humaine, d'être en quantité limitée et d'avoir une durée perpétuelle.

Il est clair que plus les villes s'agrandissent et se multiplient, plus aussi la traction et l'éclairage électrique se généraliseront, et l'on sait que la "houille blanche" est celle qui fournit le plus économiquement, et de beaucoup, la force motrice nécessaire à la production de l'électricité: en bien des cas celle-ci n'est pratiquement obtenable pour l'usage industriel qu'à la condition qu'un pouvoir hydraulique offre son appoint. Il est des industries pour lesquelles la question du combustible ne se pose même pas: il est fourni par les déchets en quantité plus que suffisante et même encombrante. Tel est le cas pour les industries où le bois reçoit une ou plusieurs préparations. Il en est d'autres, au contraire, comme la fabrication de la pulpe et du papier, où il n'est fait aucun déchet; le manque de combustible en dérivant oblige presque nécessairement à réquisitionner la force motrice fournie par les chutes d'eau. De plus, pour la production de la pulpe mécanique, par exemple, la force motrice requise est énorme: elle se chiffre déjà par milliers de chevaux-vapeur pour faire tourner un petit nombre de meules, de telle sorte que les frais de combustible pour une exploitation à la vapeur feraient plus que couvrir la marge des profits. Si l'on tient compte de l'immense étendue de nos forêts d'épinette, réputées inépuisables, et du développement qu'a pris déjà et que va prendre incessamment la fabrication de la pâte de bois, on se convainc aisément que, tant pour la production de l'électricité que pour celle de la pulpe, nos pouvoirs hydrauliques sont indispensables et le seront à perpétuité.

Si nombreuses que soient nos rivières et si fréquentes les cascades et les rapides qui en accidentent le cours, du train qu'on y va, ou plutôt de l'entraîneur que mettent en mouvement les vagues en écoulement cette "houille blanche," il ne s'en trouvera bientôt plus pour répondre aux besoins toujours croissants de l'industrie. C'est alors que le monopole aura beau jeu. C'est alors que nos pouvoirs hydrauliques, accaparés par quelques-uns, prendront cet "unearned increment," selon le terme expressif avec lequel les économistes anglais le désignent — cette plus-value qui leur viendra non du fait des exploitants, mais de la limitation de leur quantité par rapport aux besoins accrus qu'en aura la société.

Nos gouvernements, au lieu de songer à tirer profit de cette plus-value, d'autant plus assurée et plus forte que c'est dans les pays neufs comme le Canada qu'elle se manifeste de la façon la plus frappante, en abandonnant la propriété absolue moyennant une somme qui représente à peine trois ou quatre années du revenu retiré, après leur mise en valeur par ceux qui en font l'exploitation. Tandis que s'ils affermaient ces mêmes pouvoirs hydrauliques pour des périodes fixes, puis en graduant à chaque terme le prix de location de façon à ce qu'il correspondît à la plus-value expliquée plus haut, le monopole ne profiterait plus seulement à des particuliers, mais encore à la société tout entière, représentée par l'Etat. La concession par bail emphytéotique présenterait aussi des avantages, mais moins certains et moins appréciables, à cause de l'éloignement du terme, car attendre 99 ans, c'est-à-dire pendant trois générations, pour imposer aux concessionnaires de nouvelles conditions, c'est beaucoup trop longtemps lui accorder de profiter seul de sa situation privilégiée.

J'arrive maintenant au troisième des caractères qui tendent à faire de ce genre de propriété un mo-

nopole: la durée. Aussi longtemps que les rivières suivront la pente de leurs lits, aussi longtemps qu'elles conserveront le même étiage, les pouvoirs hydrauliques l'auront, ce caractère. Or, pour qu'une baisse sensible de l'étiage se produisît, il faudrait que les bassins des rivières fussent à peu près dénués des massifs forestiers qui y règlent l'écoulement des eaux. Sur une partie de ces bassins pareille dénudation n'arrivera probablement jamais, sur l'autre elle sera lente à venir. Le tarissement des rivières ne serait à craindre nulle part si le gouvernement ne traitait des moyens efficaces de limiter le déboisement à mesure que le permettent les lois de l'hydrographie. On peut bien faire remarquer en passant que si l'administration des Terres publiques avait quelque chose à attendre de la plus-value des chutes d'eau, elle se montrerait beaucoup plus empressée d'assurer la perpétuité d'une des plus inestimables ressources naturelles que possède notre province. On en peut dire tout autant des concessions forestières, autrement dit des limites à bois. Si la concession n'en était faite que pour une période déterminée, disons de 25 ans, renouvelable après terme, le gouvernement songerait certainement à empêcher le déboisement insensé qui se pratique aujourd'hui; il ne tolérerait plus l'abattage des arbres au-dessous d'un certain diamètre fixé par la loi et il élèverait le diamètre de coupe. En un mot, il ferait en sorte que rien ne fût fait pour diminuer la valeur locative des forêts entre un terme de concession et le suivant. S'il n'allait pas jusqu'à faire de la sylviculture, du moins il l'encouragerait comme on fait dans la péninsule scandinave. Un gouvernement qui ferait des lois l'obligeant par la suite à être prévoyant donnerait la meilleure preuve de son intelligence et de sa bonne volonté.

Mesures nécessaires

Si l'on considère comme démontrée la loi de l'"unearned increment," c'est-à-dire si l'on croit qu'une grande part de la plus-value de toute propriété foncière est due à des causes sociales, collectives et indépendantes du travail individuel, on est entraîné à conclure qu'il serait juste de restituer cette part à qui elle est due, c'est-à-dire à la société. Partant de là, des économistes, qui n'étaient nullement des socialistes, ont proposé de supprimer le caractère de perpétuité de la propriété foncière et d'en faire quelque chose de semblable à ce que les juristes appellent une emphytéose ou, plus simplement, une concession temporaire. L'Etat propriétaire nominal du sol, dit Charles Gide, auteur d'un traité d'économie politique qui a été traduit en plusieurs langues, le concéderait aux individus pour l'exploiter pour des périodes de longue durée, comme il fait en France pour les concessions de chemins de fer. Le terme arrivé, l'Etat rentrerait en possession de la terre et il la concéderait alors pour une nouvelle période, mais naturellement en faisant payer aux nouveaux concessionnaires l'équivalent de la plus-value dont ils bénéficieraient. De cette façon, l'Etat, représentant la collectivité, bénéficierait de toute la plus-value, qui finirait par lui constituer un revenu énorme et lui permettrait d'abolir tous les impôts.

Un pareil système ne serait pas inconciliable avec une bonne exploitation, puisque les plus grands travaux modernes, chemins de fer, canal de Suez, etc., ont été faits sous cette forme.

Mais la mise à exécution d'un pareil projet rencontrerait un obstacle insurmontable dans l'opération préalable du rachat, si on voulait la faire, comme on le doit, avec équité. On ne saurait songer sérieusement à appliquer un pareil système que dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de rachat à faire, et cette hypothèse ne se trouve réalisée seulement dans les pays neufs et encore peu habités, tels que les deux Amériques et l'Australie. Là, l'Etat, qui à cette heure concède des titres de propriété perpétuelle, pourrait, à son grand avantage, retenir la propriété du sol, en ne concédant qu'une possession temporaire, mais suffisamment prolongée pour assurer le défrichement et la culture. C'est ce que fait le gouvernement hollandais dans ses vastes possessions coloniales. Propriétaire du sol, il ne vend pas ses terres, mais les concède pour des périodes de 75 ans.

Sans aller jusque-là, sans prêter plus qu'il ne faut la théorie de la nationalisation du sol, je propose seulement que les chutes d'eau, les forêts et les mines ne soient concédées que temporairement, à cause de l'énorme plus-value qu'elles sont susceptibles de prendre indépendamment du travail du concessionnaire, à cause aussi de l'écrasant monopole que leur concession définitive peut appesantir sur l'ensemble de la société. Le gouvernement pourrait prendre pour règle de faire ces concessions pour des périodes de 25 ou 50 ans, par exemple, et de les faire, puis de les renouveler par voie d'adjudication aux enchères.

Où est le fédéralisme en tout cela? et qu'est-ce qui s'y rapproche de la tenure seigneuriale? Mais je parie que les dévoués organes de l'administration Parent vont y trouver du socialisme d'Etat, du communisme, et que sais-je encore?

Ferdinand Paradis.

Le Trust à Ottawa

Le monopole de la force motrice et de l'éclairage et celui du Tramway possèdent à Ottawa un ami puissant dans la personne de M. Préfontaine, au tour duquel évoluent une trentaine de députés dévoués à la maison Forget. C'est ce groupe qui a momentanément étouffé la demande de prolongation de charte du Terminal. Les citoyens de Montréal, tout en restant fidèles, s'ils le veulent, aux principes politiques de leur choix, feraient bien de surveiller ce qui se passe dans les coulisses du Parlement entre certains financiers et certains ministres. Malheureusement, ce n'est ni le "Canada" ni la "Presse" qui les renseigneront sur les agissements de M. Préfontaine; pour des raisons non moins évidentes, le "Journal" aussi garde le silence. Quant à la "Patrie," tout ce qu'elle pourrait dire sur le compte de M. Préfontaine sera fatalement attribué au dépit de M. Tarte. Cette situation est aussi désastreuse pour le public que profitable au ministre; nous la soumettons à nos lecteurs sans intérêt et sans parti pris.

REVERIES SENTIMENTALES

Venues au cours d'un récital donné par
Miles Wilsam et Roussel au
Monument National

A Madame la Maitresse.

Toutes les deux vêtues de blanc comme des colombes jumelles, les jeunes musiciennes aveugles vinrent s'incliner devant vous si tremblantes, si effarouchées, que l'on voyait battre leur cœur sous la mousseline. Puissance mystérieuse de la bonté! Dès les premières paroles tombées de vos lèvres, on vit s'évanouir leur timidité, ainsi que ces gelées d'Avril qui se fondent au baiser du soleil printanier. C'est qu'il y a une harmonie non moins douce que le chant des Mendelssohn et des Chopin, qui celle-là pénètre l'âme d'une caresse: les accents d'un cœur compatissant ouvert à la pitié. C'est peut-être la seule beauté dont on puisse s'enivrer quand on n'a jamais vu sourire l'aurore dans un calice de fleurs où le ciel bleu se mirer dans un regard d'enfant.

Et comme elles étaient trop émuës pour remercier, l'instrument de Mozart se fit leur interprète. Durant deux heures, elles animèrent de leur inspiration personnelle les œuvres des grands maîtres, nous faisant partager leur enthousiasme pour les pages immortelles qui leur tiennent lieu de lumière. Dominant les auditeurs, qui pour la plupart ne savaient pas saisir la nuance d'une phrase musicale et la délicatesse d'un sentiment exprimé par une gerbe de notes, les deux jeunes aveugles me semblèrent transfigurées, une aube de jeunesse autour du front, une flamme, on dirait, dans l'orbite cave, les mains frémissantes, toutes vibrantes comme des harpes d'Eole. Je les crus isolées de notre planète, ravies à un monde supérieur, où elles buvaient à même la coupe les voluptés de l'inspiration. "Elles voient!" me soufflait ma voisine... Oui, pensais-je, mais pas ce que nous croyons. Leur pupille, murée de notre côté, s'ouvre toute grande sur le monde mystère, l'obscur océan où sont enfermés tous les mystères de la vie morale — hier et demain, tout ce que nous sommes et tout ce que nous serons.

Chaque homme possède ainsi de mystérieuses richesses qu'il ignore, parce qu'il ne sait pas se reposer sur lui-même pour s'analyser et se connaître. Mais qui sait si la nature, pour consoler ces pauvres aveugles de les avoir privés de soleil et de clarté, n'a pas voulu délivrer l'âme de ces bandes-lettres que l'égoïsme et les préoccupations charnelles ont enchevêtrées autour d'elle. Leur ombre est peut-être peuplée d'un monde mystérieux comme l'aube annonciateur que l'esprit du monde place auprès des saints, ou comme le génie familier de Socrate, les voix de Jeanne d'Arc.

Une chose étrange, c'est que la figure des jeunes aveugles resplendit toujours de bonheur. Comme elles habitent toutes deux le Monument National, je les vois errer dans les grands couloirs, appuyant l'une sur l'autre leur faiblesse chancelante. Je m'efface pour les laisser passer, me gardant bien de bouger pour ne pas troubler ma présence. Mais elles, de leur voix cristalline:

— Bonjour, Mademoiselle Colombine.
— Mais qui vous a dit que j'étais ici?
— Nous le savions, répondent-elles, bien en peine d'exprimer comment elles ont été frôlées par ma sympathie, et quel véhicule la leur a portée.

Cette larme, Madame, que le spectacle de leur malheur vous a arrachée, bien que vous l'avez promptement écartée, elles l'ont bien sentie couler, et j'en suis sûre, l'ont précieusement gardée dans l'écrin de leur cœur. Leur sensibilité, comme une cire vierge, reçoit l'empreinte de toutes les émotions dont nous sommes agitées. Les chagrins et les joies intimes de leur entourage ne leur échappent pas; elles devinent, mieux que nous, l'attention dont elles sont l'objet, comme si elles pouvaient faire abstraction de la source même des sentiments. Elles disaient un jour à une dame sensible qui s'apitoyait sur leur sort: "Ne nous plaignez pas... si nous n'étions pas aveugles, nous n'aurions pas autant de sympathies."

N'est-ce pas une preuve de plus que l'âme trouve en elle-même ses joissances, et n'attend pas de la chair la plénitude de ses félicités? Sans doute, il est triste de n'avoir jamais vu le doux visage de sa mère penchée sur son berceau; mais aussi, que de hideurs ne souilleraient jamais leur âme toute blanche. Elles ignorent toujours quel est des sourires menteurs et des regards qui tuent; elles ne sentiraient jamais peser sur leur innocence les yeux de la convoitise; elles emporteraient de l'humanité une consolante vision, puisqu'elles ne l'auraient vue qu'à travers elles-mêmes.

N'est-ce pas nous qui sommes les aveugles, nous qui cotoyons tous les jours l'infortune sans la deviner? nous qui pourrions laisser tomber une parole bénissante sur tant de douleurs, si l'on savait lire sur la placidité du masque extérieur l'agonie d'une âme en détresse? nous qui passons indifférents sur la grande route, quand une sympathie timide et muette nous supplie d'aller vers elle, les mains pleines d'un bonheur que nous ignorons toujours?

Certains gens se plaignent de n'avoir pas dans la vie rencontré un grand amour. Ils doutent alors de leur puissance d'aimer, et parfois de l'amour même; ils ne sont que des êtres matérialisés, à la façon des païens antiques, adorateurs d'idoles, de chats ou d'astres, quand les initiés, eux, se prosternent devant l'être immatériel créateur de la nature...

Colombine.

Du "Chronicle" de Halifax:
"Une génération a grandi parmi nous qui connaît le Canada et qui l'aime, qui le considère égal à n'importe quel autre pays sous le rapport politique, et qui ne permettrait pas qu'il soit humilié pour la gloire de quelque nation que ce soit."

Vichy-Célestins. Seule Véritable

VERTU BIENFAISANTE

Il faut avoir expérimenté les vertus bienfaisantes du BAUME RHUMAL pour expliquer la vogue dont il jouit dans le monde médical.

EXIGEZ LES FAMEUX CAFÉS
ST-MARC ET LA SULTANE

DEMANDEZ LE VIN MUSCAT LE MEILLEUR
DES PÈRES BLANCS DES VINS TONIQUE

VINS DE MESSE VINS DE TABLE
VINS DE DESSERT DES PÈRES BLANCS D'AFRIQUE